

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
22 septembre 2003
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 18 septembre 2003, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Président du Comité
du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001)
concernant la lutte antiterroriste**

Je me réfère à ma lettre du 14 avril 2003 (S/2003/481) et au rapport supplémentaire qui y était joint, soumis par les Fidji au Comité contre le terrorisme conformément au paragraphe 6 de la résolution 1373 (2001).

Après avoir attentivement examiné le rapport avec le concours de ses experts, le Comité contre le terrorisme a écrit au Représentant permanent des Fidji auprès de l'Organisation des Nations Unies pour lui faire part de ses observations préliminaires et inviter les Fidji à lui présenter une réponse sous la forme d'un troisième rapport d'ici le 17 octobre 2003.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Président du Comité du Conseil de sécurité
créé par la résolution 1373 (2001)
concernant la lutte antiterroriste
(*Signé*) Inocencio F. **Arias**

